

Art of Change 21 annonce les 12 lauréats du Prix Art Éco-Conception

Face à la volonté croissante des artistes de créer de manière plus écologique et après le succès de son « Prix Planète Art Solidaire » en 2021, Art of Change 21 crée, toujours avec le soutien de la Maison Ruinart, le Prix Art Éco-Conception. Remis à 12 lauréates et lauréats le 10 janvier 2023 au Palais de Tokyo, ce nouveau Prix a pour objectif d'accompagner les artistes dans la réduction de leur impact environnemental et de promouvoir la pratique de l'éco-conception dans la création artistique.



Les 12 lauréates et lauréats du Prix Art Éco-Conception © Say Who, Photo Valentin Lecron

Après le succès du « Prix Planète Art Solidaire » d'une dotation de 42 000 euros remis à 21 artistes en 2021 avec le mécénat de la Maison Ruinart, Art of Change 21 poursuit son engagement auprès des artistes, avec la création du Prix Art Éco-Conception.

Face aux enjeux climatiques, de pollution ou de biodiversité, un nombre grandissant d'artistes s'interroge sur l'impact de leur création et constate que les matériaux employés (béton, verre, peinture acrylique...), les techniques utilisées (fours, logiciels...) ainsi que les modes de transport de leurs œuvres, se trouvent davantage du côté des causes de la crise écologique que des solutions. Désireux d'agir, ils manquent souvent de méthodes et de solutions facilement accessibles autour d'eux. Le Prix Art Éco-Conception a pour ambition de leur apporter cette aide pour créer de manière plus écologique.

Cette initiative est une première : elle réunit pour la première fois des artistes et des experts en éco-conception et apporte une véritable dimension scientifique et technique au secteur de l'art.

L'éco-conception est une méthode qui dépasse le seul périmètre de l'empreinte carbone pour intégrer également d'autres enjeux environnementaux (biodiversité, eau, climat, raréfaction des ressources...). Elle intervient en amont, au moment de la conception et de la production de l'oeuvre, en intégrant son cycle de vie jusqu'à l'éventuelle « fin » de l'oeuvre.

Les lauréat-e-s

Les 12 lauréates et lauréats du Prix Art Éco-Conception ont été révélés le 10 janvier 2023 au Tokyo Art Club, au Palais de Tokyo. Ils ont été désignés par un Jury prestigieux parmi 36 finalistes préalablement choisis par un comité de sélection entre 278 candidats.

Les 12 lauréat-e-s

Pierre Clement
Raphaël Fabre
Pierre Gaignard
Agata Ingarden
Ángela Jiménez Durán
Eva Jospin
Ludivine Large-Bessette
Thomas Lévy-Lasne
Louisa Marajo
Vincent Mauger
Théo Mercier
Manon Pretto

Les deux lauréates de l'analyse de cycle de vie

Eva Jospin
Louisa Marajo

La récompense

La récompense consiste en un accompagnement en éco-conception par des professionnels et experts reconnus et investis dans le secteur de l'art, sur une période de trois jours et par groupes. De plus, deux artistes parmi eux bénéficient d'une Analyse de Cycle de Vie (ACV). Calculée par des ingénieurs en éco-conception, l'ACV apporte une évaluation scientifique complète de l'impact d'une création sur les principaux enjeux environnementaux. La récompense (l'accompagnement et les deux ACV) correspond à une valeur de 40 000 €. Par ailleurs, à l'issue de leur accompagnement, les artistes pourront demander une gratification de 1 000 €.

Dans le cadre de cet accompagnement, matériaux, techniques de production, transports, systèmes de monstration et conservation, seront explorés afin d'identifier des alternatives innovantes et moins impactantes.

Le Jury

Alice Audouin – Présidente fondatrice d'Art of Change 21
Anne Bourrassé – Commissaire d'expositions, directrice artistique du Consulat Voltaire
Julian Charrière – Artiste
Guillaume Désanges – Président du Palais de Tokyo
Fabienne Leclerc – Directrice de la galerie In Situ
Cécile Lochard – Directrice du développement durable chez Guerlain
Emmanuel Tibloux – Directeur de l'École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris
Fabien Vallérian – Directeur International Art & Culture chez Ruinart

L'agenda

1 novembre - 4 décembre 2022 : Appel à candidatures

12 décembre 2022 : Délibération du jury

10 janvier 2023 : Cérémonie de remise du Prix

27 janvier - 26 mai 2023 : Accompagnement

1er février - 1er juin : Analyses de cycle de vie

Juillet 2023 : Publication

Les accompagnants des lauréat·e·s

Les experts des cabinets Karbone Prod et Solinnen, partenaires en éco-conception d'Art of Change 21, seront les principaux « accompagnateurs » des lauréat.es.

Description des accompagnants

Interviendront également de manière active : un « artiste invité » Fabien Léaustic, chercheur et pionnier en matière d'éco-conception, Lisa Seantier, directrice de la production des expositions du Palais de Tokyo, Alice Audouin, présidente fondatrice d'Art of Change 21, ainsi que des intervenants extérieurs.

Au-delà de ce Prix

L'objectif, au-delà de ce Prix, est d'impulser une dynamique plus globale, avec d'autres éditions. Parmi les suites de cette initiative, des journées d'échanges, la publication d'un guide, un webinaire ainsi qu'un outil de calcul en ligne, seront explorés. Ce Prix est la première étape d'une dynamique qui vise à doter les artistes français d'une culture environnementale qui leur permettra de s'adapter et d'anticiper les grandes mutations à venir.

Les principaux résultats de cette expérimentation seront publics. Un document destiné au partage d'expertise et d'expériences sera publié par Art of Change 21 et accessible à tous.

Les partenaires et mécènes

Le Prix Art Éco-conception a pour mécène principal la Maison Ruinart et pour partenaire le Palais de Tokyo. Il compte également pour partenaires institutionnels le ministère de la Culture et l'ADEME (Agence de la Transition Écologique) et pour mécène la Maison Guerlain.

Partenaires institutionnels :



En partenariat avec :



Mécène principal :



Mécène :



À propos d'Art of Change 21

Depuis 2014, l'association Art of Change 21 intervient au cœur du lien entre art contemporain et grands enjeux environnementaux. Elle agit à échelle internationale, via des prix, des expositions, des projets participatifs, des actions pendant les « COP climat », auxquels participent de nombreux artistes engagés dans l'environnement.

Fondée et présidée par Alice Audouin et parrainée par Olafur Eliasson, Art of Change 21 a pour partenaires institutionnels l'ADEME, le ministère de la Culture, le Conseil Économique et Social Européen, pour partenaire principal la Fondation Schneider Electric, pour mécène principal la Maison Ruinart et pour mécène la Maison Guerlain. L'association compte également le Palais de Tokyo comme partenaire.

[Instagram](#) / [Site internet](#)

Contact presse

Agence Dezarts

agence@dezarts.fr

Manon Vaillant : 06 47 66 86 07

Éloïse Merle : 06 12 81 03 92